

AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux pour le profil opérateur

HYGIENE ET SECURITE >> Habilitations électriques

Objectifs

Valider ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
Mesurer les risques d'endommagement.
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
Obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Vous allez apprendre à

Contexte et réglementation

Présentation de l'AIPR
Les obligations des différents acteurs
Les procédures DT-DICT
Principes généraux de préventions

Procédures pour les exécutants avant les chantiers

Les documents nécessaires
Piquetages et marquages au sol
Les compétences des personnels
Les actions de prévention
La lecture des indices et affleurant
Les travaux sans tranchée

Procédures au cours du chantier

Les arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire
Les dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage
Les opérations sur chantier
Les cas particulier des travaux urgents

Travaux à proximité des réseaux

Les moyens de protections
Les règles de sécurité
L'obligation de recollement
Mesure à respecter en cas d'accrochages
Les éléments de réseaux visibles sur le terrain

1 journée soit : 7 heures

Déroulement programme

L'intervenant est expérimenté dans le domaine des réseaux.
Notre organisme est reconnu Centre d'Examen AIPR par le Ministère de l'Environnement.
Une formation en salle, notion théorique, échange, questions réponses et entraînement au passage du QCM AIPR.

Public

Toute personne chargée d'encadrer la mise en œuvre de travaux à proximité de réseaux.
Maître d'œuvre, exploitant, maître d'ouvrage...

Pré requis

Connaissances préalables requises dans le vocabulaire et techniques associés aux ouvrages de réseaux.

Modalité d'évaluation

Examen AIPR

Suivi de l'action et appréciation des résultats

Attestation de compétences
Attestation de formation

Délai d'accès

Compris entre 15 jours et 2 mois en fonction de la disponibilité de nos formateurs et des salles.

Tarifs

Les tarifs sont consultables sur notre site :
www.csinfoformation.com pour les prix publics.



Si vous êtes en situation d'handicap, nous sommes à votre écoute afin d'étudier les adaptations possibles à cette formation.



Plan d'accès ou modalités de visio transmis lors de la convocation.

CSINFO FORMATION

89 route de la Noue
Port de Limay
78520 LIMAY
01.76.21.68.40 / 01.34.77.81.20
service-formation@cs-info.com

